



Montréal, mardi le 2 octobre 2007

Précisions pour la gestion de l'eau

Pour faire une mise à jour concernant la gestion de l'eau tel que présenté dans les différents documents déposés par le promoteur, veuillez noter les précisions suivantes :

Le plan DA5 : CONSOLIDATED THOMPSON IRON MINES LTD. *Plan général du site, mis à jour le 19 janvier 2007, 1 plan. (2854 Ko)*, qui portait la date du 19 janvier 2007 devrait plutôt porter la date du 19 août 2007. C'est le plan le plus récent et c'est celui qui montre l'écoulement entre les lacs tel qu'il est considéré par Consolidated Thompson.

Le Document PR5 .2.1: Consolidated Thompson Iron Mines Ltd. Réponses aux questions complémentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs , 13 juillet 2007, 11 pages et cartographie, doit être corrigé comme suit :

Page 1, dernier paragraphe :

On devrait corriger : En considérant cette option, les lacs Mazaré, E, F et G ne seraient plus remblayés et l'eau provenant des lacs E et F serait détournée vers le lac D.

Par : En considérant cette option, les lacs Mazaré, E, F et G ne seraient plus remblayés et l'eau provenant des lacs E et F serait détournée vers le lac G.

Le Plan S-1891-202 (option D du parc à résidus) en annexe du document PR5 .2.1: Consolidated Thompson Iron Mines Ltd. Réponses aux questions complémentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs , 13 juillet 2007, 11 pages et cartographie, indiquait le sens d'écoulement de l'eau tel que prévu initialement avec l'option D.

Avec l'utilisation optimisée de la topographie, c'est l'écoulement tel que présenté dans le plan DA5 qui est retenu.

René Scherrer
Directeur de projet - mine